



Partialité d'une fonctionnaire de police municipale

Par fc1958

Bonjour

J'ai un problème qui me pourri la vie, mais avant de vous l'exposer j'ai une question cruciale à poser:
Pensez vous qu'un/une fonctionnaire de police puisse être partiale ?

Cdt

Par Isadore

Bonjour,

Pensez-vous qu'un seul intervenant sur ce forum pense qu'une profession met à l'abri de la partialité ?

Mais pour répondre précisément à votre question, personnellement, je doute qu'un fonctionnaire de police puisse être "partiale". Partial, à la rigueur.

En revanche, une fonctionnaire, de police ou non, pourrait l'être.

Par fc1958

Bonjour

En l'occurrence il s'agit d'une fonctionnaire de police, donc "partiale".
Vôtre réponse ne m'encourage pas à exposer ici mon problème, que vous auriez bien du mal à comprendre.

Cdt